



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

création

Question écrite n° 119513

Texte de la question

M. Kléber Mesquida attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le projet de décret relatif à la mise en oeuvre expérimentale d'établissements publics d'enseignement primaire (EPEP). Les syndicats enseignants voient ce texte comme une simple approche structurelle, remettant en cause l'indépendance pédagogique des enseignants. Ils craignent une mise sous tutelle de l'école par les élus locaux qui deviendraient majoritaires dans les conseils d'administration. Aussi il lui demande quelles mesures il compte prendre pour que soit préservée l'autonomie professionnelle des enseignants et pour que ce texte réponde aux exigences des syndicats en matière d'efficacité pédagogique et de réussite des élèves.

Données clés

Auteur : [M. Kléber Mesquida](#)

Circonscription : Hérault (5^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 119513

Rubrique : Enseignement maternel et primaire

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 février 2007, page 2032